

AUX HABITANTES ET HABITANTS DE PARIS CENTRE

Paris, le 4 janvier 2022,



Chères habitantes, chers habitants de Paris Centre,

L'année 2021 s'est achevée comme elle avait débuté : face à la nouvelle accélération de la circulation du virus, nous poursuivons la mobilisation sans précédent des équipes et des moyens municipaux pour l'endiguer. Ainsi, depuis janvier 2021, nous avons ouvert un centre de vaccination dans la salle des fêtes de la mairie de Paris Centre, puis au 22 rue Malher. Dès ce mois de janvier, nous rouvrons le centre de vaccination de la place de l'Hôtel de Ville.

Cette crise sanitaire n'a pas empêché, tout au long de cette année 2021, la poursuite d'un dialogue direct et fertile avec vous, à l'occasion de réunions publiques sur les nombreux projets de notre territoire. Je vous donne également rendez-vous chaque mois au « café du maire », avec l'équipe municipale de Paris Centre, pour vous informer ou nous questionner en direct. Nous publions aussi deux lettres d'informations hebdomadaires auxquelles vous pouvez vous inscrire sur notre site internet, et suivre notre actualité sur les réseaux sociaux (QR codes à scanner au verso).

La crise ne nous empêche pas non plus de continuer à créer du lien entre les habitants, les commerçants et toutes les générations, en ouvrant aux familles et aux associations nos cours d'écoles ou de crèches le samedi matin, en organisant des fêtes dans les « rues aux écoles » ou devant la mairie, des bals, brocantes et vide-greniers avec associations et commerçants, et en proposant une nouvelle programmation culturelle et joyeuse, « De la culture avant toute chose », tous les mardis soir en mairie !

Les piétons, et en particulier les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, les seniors et les plus jeunes, à pied, en fauteuil ou en poussette, sont plus que jamais au cœur de tous nos projets. C'est bien sûr le cas pour la redistribution de l'espace public : création de « rues aux écoles », élargissement de trottoirs, déploiement d'aires piétonnes, sécurisation de pistes cyclables, bridage de la vitesse des trottinettes, d'abord mis en place par Paris Centre avant d'être généralisés à tout Paris.

La création prochaine d'une zone à trafic limité sur l'ensemble de Paris Centre et une partie de la rive gauche a vocation à amplifier ce mouvement, en décongestionnant et en sécurisant les petites rues de notre centre historique. Nous faisons ainsi le choix, à la manière de bien d'autres villes européennes, de supprimer le trafic de transit, qui ne fait qu'emprunter le centre de Paris comme un raccourci, pour que celles et ceux qui vivent, travaillent et consomment dans Paris Centre puissent circuler plus facilement. La concertation, entamée en 2021, se poursuivra cette année afin de bien préparer cette importante évolution.

La redistribution de l'espace public au profit d'usages partagés, que nous menons, ne se fait pas sans engendrer des conflits d'usage, contre lesquels nous luttons. Voilà pourquoi je me réjouis de cette véritable révolution dans l'Histoire ...

... de la répartition des pouvoirs à Paris : la création de la police municipale parisienne pour lutter contre les infractions du quotidien (nuisances sonores, vandalisme, tags, etc.), tranquilliser les rues, protéger les bâtiments, les espaces verts, et assurer la protection de tous les usagers.

L'année 2022 sera aussi une année importante pour l'entretien de notre patrimoine, avec notamment la rénovation des fontaines Molière et Stravinsky, et de la fontaine des Innocents, qui démarrera, mais aussi avec la fin des travaux à l'église des Billettes, et la poursuite de ceux de Saint-Gervais, Saint-Eustache et Saint-Louis-en-l'Île.

Plus que jamais, nous sommes attachés à préserver la mixité du centre de Paris. Cela passe par la création de centaines de logements sociaux comme à la Caserne des Minimes, à la Samaritaine, dans le quartier des Halles, et bientôt à Morland, avec à chaque fois l'implantation de nouveaux services, commerces et artisanats de proximité.

Sur la carte de vœux qui accompagne cette lettre, vous pouvez d'ailleurs admirer, une vue de Paris Centre prise depuis la terrasse de l'immeuble *Morland Mixité Capitale* qui combinera logements sociaux et privés, crèche, piscine, marché alimentaire, espace culturel, hôtel et auberge de jeunesse, et jardins suspendus, dont l'ouverture est toute proche.

De même, et nos récentes victoires au Parlement et devant les tribunaux, décisives, en témoignent, la lutte sans relâche que nous menons contre la transformation d'habitations et de commerces en meublés touristiques protège les habitantes et habitants de Paris Centre de la subtilisation programmée de logements et de commerces de proximité, et des nuisances qui les accompagnent.

Avec le retour du froid et la précarisation accrue, nous redoublons d'efforts pour soutenir les personnes les plus fragiles. La mobilisation des institutions culturelles de Paris Centre, notamment, permet l'accueil et l'orientation vers un accompagnement social des personnes vulnérables, comme à la Gaîté Lyrique ou au Carreau du Temple où, pérennisant un dispositif mis en place en urgence pendant le confinement, un accueil de jour pour femmes et enfants côtoiera désormais activités culturelles et sportives. C'est aussi la vocation de Paris Centre, territoire historique d'accueil et de solidarité.

Nous veillons à faire respecter les équilibres pour que Paris soit à la fois un lieu d'attractivité mais aussi un lieu où il fait bon vivre, marcher, et aussi dormir, au quotidien.

Mon équipe et moi-même y sommes chaque jour mobilisés et à votre disposition.

Au nom du Conseil municipal de Paris Centre, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année que nous souhaitons combative et sereine à la fois.

Avec mes meilleures salutations,

Ariel Weil
Maire De Paris Centre

Mairie PARIS CENTRE • 2 rue Eugène Spuller - 75003 Paris • 01 87 02 61 00

